

Trousse d'information – Lieux d'exposition

Remarque : Il est possible de voir des images des trois lieux d'exposition à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/drive/folders/1ZXbXX779w81SqKtxSNFG-eG51u7EmGpY?usp=sharing>

1. Centre d'accueil régional du Kivalliq

Adresse : 131, avenue Sivulliq, C.P. 979, Rankin Inlet (Nunavut) XoC oGo

Extraits du protocole d'entente entre Parcs Canada et le gouvernement du Nunavut (ministère du Développement économique et des Transports) :

2. Domaines d'intérêt commun pour la coopération
 - 2.1 Les participants expriment le souhait de coopérer dans le cadre de leur mandat respectif afin de mettre en valeur, dans cette exposition, les liens entre les Inuits et le territoire qui assure leur subsistance.
 - 2.2 Les participants expriment le souhait de travailler ensemble dans les buts suivants :
 - i. Renforcer les liens qui unissent la population canadienne au parc national Ukkusiksalik, dans le Kivalliq;
 - ii. Promouvoir la compréhension et l'appréciation du public;
 - iii. Accroître l'affluence dans le Kivalliq ainsi que les retombées économiques pour la région.

3. Exigences opérationnelles

Voici les rôles et les responsabilités clés de chaque participant :

- b. Parcs Canada doit :
 - iii. tenir compte de la demande du ministère du Développement économique et des Transports en ce qui a trait à la disposition physique, à la portabilité (sur roues) et à la présentation afin d'harmoniser cette exposition avec les autres pièces déjà montées.
 - iv. produire l'exposition en anglais, en français et en inuktitut (Kivalliq : en aivilingmiu).

Le ministère du Développement économique et des Transports doit :

- i. accepter l'exposition au nom de Parcs Canada au moment de la livraison par le transporteur.

Dimensions de l'espace

Prière de se reporter au fichier « 2019-08 Rough sketch of the Kivalliq Regional Visitor Centre displays » pour voir l'emplacement de l'exposition, qui est indiqué par la mention « Location A ».

L'espace disponible fait environ 55 po de largeur le long du premier mur et 72 po de largeur le long du second mur, mais il faut assurer un équilibre avec d'autres images qui s'y trouvent déjà, de sorte qu'une largeur de 41 po sur chaque mur serait à peu près adéquate. L'espace sur le plancher mesure 16 pi x 26 pi, mais l'exposition ne devrait pas l'occuper entièrement. Voir les images.

Dimensions approximatives des portes :

Porte arrière

Hauteur : 78 po

Largeur : 33 po

Porte avant extérieure

Hauteur : 78 po

Largeur : 34 po

Porte avant intérieure

Largeur : 33 po

Remarque : Une barrière sépare les deux portes.

2. Centre d'accueil Akumalik

Adresse : C.P. 149, Baker Lake (Nunavut) XoC oAo

Extraits du protocole d'entente entre Parcs Canada et le hameau de Baker Lake :

2. Domaines d'intérêt commun pour la coopération
 - 2.1 Les participants expriment le souhait de coopérer dans le cadre de leur mandat respectif afin de mettre en valeur, dans cette exposition, les liens entre les Inuits et le territoire qui assure leur subsistance.
 - 2.2 Les participants expriment le souhait de travailler ensemble dans les buts suivants :
 - i. Renforcer les liens qui unissent la population canadienne au parc national Ukkusiksalik, dans le Kivalliq;
 - ii. Promouvoir la compréhension et l'appréciation du public;
 - iii. Accroître l'affluence dans le Kivalliq ainsi que les retombées économiques pour la région.
3. Exigences opérationnelles

Voici les rôles et les responsabilités clés de chaque participant :

- b. Parcs Canada doit :
 - i. faire des recherches, puis concevoir et produire une exposition sur le parc national Ukkusiksalik;
 - iii. tenir compte de la demande du hameau en ce qui a trait à la disposition physique et à la présentation, afin d'harmoniser cette exposition avec les autres pièces déjà montées.
 - iv. produire l'exposition en anglais, en français et en inuktitut (Kivalliq : en aivilingmiu).

Le hameau doit :

 - i. accepter l'exposition au nom de Parcs Canada au moment de la livraison par le transporteur.

Dimensions de l'espace

Il existe deux emplacements possibles pour l'exposition, l'emplacement A et l'emplacement B.

Prière de se reporter au fichier « 2019-08 rough sketch of the Baker Lake VC ».

L'emplacement A fait 61 po sur au moins 100 po. L'emplacement B occupe un espace de 69 po sur environ 124 po.

Remarques : C'est là que se trouvent actuellement le bureau et la fenêtre. La couleur du bois ainsi que les matériaux et le style de la structure sont les éléments clés qui doivent bien s'assortir avec les pièces d'exposition existantes.

3. Bureau de Parcs Canada à Naujaat

Adresse : C.P. 220, Naujaat (Repulse Bay), Nunavut X0C 0H0

Dimensions de l'espace

Deux des murs du bureau de Naujaat pourraient être utilisés pour l'exposition. Prière de se reporter aux images de l'emplacement A et de l'emplacement B du bureau de Naujaat.

L'emplacement A (au-dessus du sofa dans l'image) fait 108 po x 108 po, et l'emplacement B, 108 po x 70 po. La porte d'accès la plus petite est d'une dimension de 83 po x 34,5 po.

Remarque : L'espace consiste en un bureau typique de la fonction publique qui a été construit dans les dix dernières années. La finition est constituée de cloisons sèches, de portes peintes et de linoléum durable. La structure de l'exposition pourrait être en bois fini.